



Circulaire confédérale

Secrétariat général

Numéro 243-2020

Réf. : YV/SD/NS

Paris, le 06 novembre 2020

REFORMES EN COURS DANS LA FONCTION PUBLIQUE

Chères et chers camarades,

Nous vous prions de trouver ci-joints le courrier adressé ce jour au Premier ministre ainsi que le communiqué de presse, relatifs à notre demande de suspension des réformes en cours dans la fonction publique.

Vous en souhaitant bonne réception,

Amitiés syndicalistes.

Yves VEYRIER
Secrétaire général

Annexe 1 : Courrier au Premier ministre

Annexe 2 : Communiqué de presse



Yves VEYRIER
Secrétariat général
☎ 01.40.52.86.01

Paris, le 6 novembre 2020

Jean CASTEX
Premier Ministre
Hôtel de Matignon
57 rue de Varenne
75007 PARIS

Monsieur le Premier ministre,

Dans le contexte de la crise sanitaire à laquelle notre pays est confronté, et des décisions destinées à protéger la population, dont le re-confinement, vous-mêmes avez mis, à juste titre, l'accent sur le rôle essentiel des services publics, dont les services publics de contact et de proximité, d'accueil des usagers.

Or, nos fédérations et syndicats nous alertent qu'à contrario de ce discours, qui devrait conduire à prêter toute l'attention aux dispositions indispensables en termes de protection des agents et de moyens d'assurer la continuité du service dans les meilleures conditions, en s'appuyant sur un dialogue social effectif, les pouvoirs publics poursuivent le processus de réforme de l'Etat, dont nombre de dispositions aboutissent à remettre en question les conditions de travail, les missions et les emplois des agents du service public.

Ainsi, les réorganisations, qui se traduisent y compris par des suppressions d'emplois et de services, se poursuivent dans certaines administrations.

Outre la mise en œuvre de la loi de transformation de la fonction publique, les exemples sont nombreux : poursuite des réorganisations des DREAL ; réforme de l'Inspection du travail ; relance de la réforme du réseau de proximité de la DGFiP et transfert des taxes de la DGDDI à la DGFiP mettant en péril l'existence même de la direction des douanes ; réforme de la direction des écoles ; poursuite du processus Ma Santé 2022, qui s'est traduit notamment par des suppression des emplois en milieu hospitalier et fermeture de lits...

Or, nos fédérations nous alertent sur la réalité d'un dialogue social, de fait, fortement dégradé dans le contexte des restrictions de sanitaires. Cette situation conduit à l'impossibilité, quand ce n'est pas un refus, de réels débats et avis sur l'opportunité des réformes et leurs conséquences à partir d'éléments documentés, alors qu'il s'agit de questions de fonds importantes, tant pour les agents que les conditions de mise en œuvre des missions de service public.



C'est pourquoi, avec nos fédérations FO de la Fonction publique, nous vous demandons de décider la suspension des réformes controversées, afin que toute l'attention, dans le cadre du dialogue social, soit concentrée sur les besoins prioritaires liés à la situation de crise sanitaire, notamment en effectifs et équipements de protection individuelle efficaces.

Nous tenons dans ces circonstances à vous rappeler en particulier l'importance des CHSCT. Nous insistons encore sur la demande légitime de l'abrogation du jour de carence et de la reconnaissance pleine et entière du Covid 19 en maladie professionnelle pour tous les agents concernés.

Je souhaite à cette occasion rappeler que la confédération FO demande, de longue date, le lancement d'un débat de fond sur les missions de service public et l'adéquation nécessaire des moyens. Dans ce cadre, le Conseil National des Services Publics devrait être réactivé au titre du plan de relance.

Enfin, alors que des milliers d'agents publics sont en première ligne pour assurer la continuité de l'action publique, il est urgent de reconnaître leur investissement en dégelant la valeur du point d'indice et en revalorisant leurs carrières par la refonte des grilles on indiciaires (C, B et A). En effet un début de carrière débutant en dessous du SMIC enlève toute attractivité à l'emploi public.

Restant à votre disposition pour tout échange complémentaire sur ces sujets,

Je vous prie de recevoir, Monsieur le Premier ministre, l'expression de ma très haute considération.

Yves VEYRIER
Secrétaire général



Communiqué de presse

FO demande la suspension des réformes en cours dans la fonction publique

Dans une lettre adressée au Premier ministre, la confédération FO lui demande de décider de suspendre les processus de réformes en cours, souvent controversées, et alors que les conditions d'un dialogue social effectif ne sont pas réunies dans les circonstances actuelles.

Alors que le Premier ministre lui-même a mis l'accent sur le rôle essentiel des services publics, dont les services publics de contact et de proximité, d'accueil des usagers, dans le contexte de la crise sanitaire et du re-confinement, FO estime en effet que toute l'attention des pouvoirs publics devrait être consacrée aux dispositions indispensables en termes de protection des agents et de moyens d'assurer la continuité du service dans les meilleures conditions.

Or, les fédérations FO ont alerté la confédération constatant que nombre de réorganisations, qui se traduisent y compris par des suppressions d'emplois et de services, se poursuivent dans certaines administrations au titre de la réforme de l'Etat et de son organisation territoriale.

FO pointe en particulier la transformation de la fonction publique, ou encore les réorganisations des Directions régionales de l'environnement (DREAL), de l'Inspection du travail, du réseau de proximité de la DGFIP, de la direction des douanes, de la direction des écoles comme la poursuite du processus Ma Santé 2022, qui s'est traduit notamment par des suppressions des emplois en milieu hospitalier et fermeture de lits...

Dans ces circonstances, FO rappelle également ses revendications : maintien des CHSCT, abrogation du jour de carence et reconnaissance pleine et entière du Covid 19 en maladie professionnelle pour tous les agents concernés.

FO rappelle qu'elle demande, de longue date, un débat de fond sur les missions de service public et l'adéquation nécessaire des moyens, et appelle à cette à la réactivation du Conseil National des Services Publics au titre du plan de relance.

Paris, le 6 novembre 2020

Contact :

Yves VEYRIER
Secrétaire général

Secrétariat général

 [yveyrier](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)

[@force-ouvriere.fr](mailto:yveyrier@force-ouvriere.fr)

 01.40.52.86.01